

Médecine de transplantation : à la moulinette de la démocratie

Autor(en): **Brutsch, François**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **37 (2000)**

Heft 1442

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1026166>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A la moulinette de la démocratie

Entre les convictions des experts et le vote individuel discrétionnaire dans le secret de l'isoloir, il y a place pour un débat démocratique réel: tel est le pari des PubliForums. Troisième entreprise du genre, en prévision du débat sur la future loi fédérale sur la transplantation d'organes au début de l'année prochaine, après *Electricité et société en 98* et *Alimentation et génie génétique en 99*.

Ils et elles se réunissent demain pour la première fois, à Nottwil près du lac de Sempach: les trente personnes sélectionnées pour constituer un échantillon représentatif de la population de la Suisse (parmi plus de cent volontaires ayant répondu à l'appel qui avait été lancé à 10 000 personnes sur une base aléatoire au mois d'avril) vont passer ensemble le premier des trois week-ends en commun auxquels ils se sont engagés.

Le «panel du citoyen» ne donnera son avis qu'à la fin du mois de novembre. Mais sans nul doute, celles et ceux qui ont été désignés pour participer à la discussion réfléchissent dès maintenant aux problèmes fondamentaux que pose la médecine de transplantation. Quand est-on mort? Qui peut décider d'autoriser le prélèvement d'organes ou de tissus en vue d'une transplantation? Quelles limites fixer à la recherche, à la médecine? Avant cette première rencontre préparatoire, les participantes et participants ont reçu des fiches d'information élaborées à leur intention. Ils vont maintenant pouvoir les discuter, et commencer de

voir entre eux comment développer la suite de la discussion. Outre le groupe d'accompagnement (aussi représentatif que possible des différents points de vue et intérêts concernés) qui a préparé cette information, ils disposent pour cela d'une liste de personnes de référence (le mot expert est évité...) auxquels ils pourront librement faire appel: des spécialistes d'éthique, de droit, de médecine, mais aussi des praticiens ou des patients.

Le PubliForum n'est pas l'avatar d'un nouveau despotisme éclairé, le panel des citoyens ne remplace pas l'Assemblée fédérale, ni la démocratie directe. Un tel exercice d'immersion honnête dans un dossier n'est d'ailleurs une garantie ni de consensus ni de solution-miracle. Mais outre l'enrichissement personnel qui en ressort certainement pour les participant-e-s, c'est un moyen de nourrir le débat en permettant d'identifier plus sereinement quels sont les enjeux. Nous y reviendrons donc, à l'occasion des deux prochaines étapes. *fb*

Adresse utile: www.publiforum2000.ch
< <http://www.publiforum2000.ch> >

GÉNIE GÉNÉTIQUE

Les Suisses pragmatiques

DEPUIS LA VOTATION sur l'initiative sur la protection génétique, – refusée par tous les cantons à une majorité de près des deux tiers des votes – le génie génétique suisse semble être dans ses petits souliers. Trois exemples: l'Office fédéral compétent a décidé d'interdire le plantage en plein champ de plantes transgéniques, une campagne contre les brevets sur le vivant vient d'être lancée récemment et, significatif du recul «politique», la lenteur à mettre sous toit la «Genlex» pourtant promise après le vote de juin 1998.

L'institut de sondage Gfs vient de réaliser une seizième enquête sur l'attitude des Suisses face au génie génétique auprès de 1207 citoyens. L'enquête regroupe les attitudes face au génie génétique en trois groupes: les «pessimistes», typiquement écologistes ou à petits revenus; les «optimistes», un électorat plutôt de droite, et enfin les pragmatiques qui représentent 48 % de l'échantillon. La surprise vient de leur force respective: les premiers, qui domi-

nèrent le débat sur le génie génétique, ne sont en réalité que 18%; les seconds sont plus nombreux à 34%; mais c'est le groupe centriste (48%), disposant en général d'un bon revenu, qui déterminera la politique dans ce domaine. Optimistes et pragmatiques acceptent le génie génétique en médecine, pour autant qu'il soit dédié à des maladies terribles sans traitement connu (cancer, sida).

Optimistes et pragmatiques se distinguent par contre sur la question des aliments transgéniques: les premiers croient à une généralisation de ces produits, essentiellement pour des raisons de qualité, de résistance ou de baisse des prix, les seconds beaucoup moins ou pas du tout. Mais les pragmatiques s'opposent à une interdiction et défendent le libre choix du consommateur. Un choix par étiquetage systématique, voie où la Suisse est d'ailleurs pionnière. Cette volonté s'étend d'ailleurs aussi au domaine médical, où 69% des interrogés acceptent les tests génétiques. *ge*